



Syndicat CGT du Conseil départemental du Gard
333 chemin Du Mas de Boudan - 30000 Nîmes
Tel : 04 66 76 95 83 Portable : 06 84 48 86 22
Site : www.cd30.reference-syndicale.fr
Email : cgt2@gard.fr
Facebook : [cgt cdgard](https://www.facebook.com/cgt.cdguard)

Compte rendu CGT du CT 27 et 28 Février 2020

I- Désignation du Secrétaire -Adjoint du Comité (CFDT)

II. Document réglementaire (pour avis et vote)

2020-CT1-AV-1) Approbation du procès-verbal du CT des 07 et 08 novembre 2019

Vote
Administration pour
CFDT pour
CGT pour
SUD pour

2020-CT1-AV-2) Approbation du procès-verbal du CT du 12 décembre 2019 reporté le 07 janvier 2020

La CGT explique qu'il est impossible de voter ce PV qui ne leur a été adressé.
Le Président retire la question.

III. Conditions de fonctionnement pour avis et vote

DGS

2020-CT1-AV-3) Lignes directrices de gestion 2020/2021

Ce dossier est présenté suite à la loi d'août 2019 réforme dite de la transformation de la fonction publique. Les lignes de gestion doivent être présentées en Comité Technique. La DGS nous informe que la collectivité a fait le choix de présenter les lignes (impactées par les élections à venir). Elle précise qu'aucune rallonge budgétaire RH ne sera votée cette année.

Globalement les lignes directrices sont floues. La CGT pointe que concernant la fin de l'étude individuelle de la situation administrative des agents en CAP (avancement de grade et promotion interne) il est nécessaire de maintenir un groupe de travail qui prendrait le relais. Cette proposition déjà refusée par l'élue en charge des CAP, l'a été de nouveau par le Président malgré un long débat où toutes les organisations syndicales ont soutenu cette proposition.

La DGS a opté pour la mise en place d'un groupe de travail ne traitant que des impacts et non des situations individuelles.

Ces lignes directrices portent également sur les aspects budgétaire et managériaux, le RIFSEEP (prévu fin 2021), l'apparition de nouveaux métiers tel que « médiateurs sécuritaires ».

VOTE :

Administration Pour

CFDT abstention

SUD contre

CGT contre

2020-CT1-AV-4) Ajustement organisationnel de la DGS

L'administration acte la disparition du service MEOP dont les activités sont transférées au Service Coordination Direction Générale et la création d'une mission « design social ».

VOTE :

Administration Pour

CFDT pour

SUD abstention

CGT abstention

DGARI

2020-CT1-AV-5) Collège de déontologie

L'administration nous présente ce collège constitué à la demande du Président sur obligation de l'Etat. Ce collège a pour vocation d'éclairer les agents de la collectivité sur les obligations déontologiques et certains principes statutaires (au département une dizaine de dossiers par ans).

La CGT a demandé la modification de la composition actuelle de ce collège. Celui-ci ne comporte en effet que des directeurs. Nous demandons la nomination d'agents d'autres catégories et de personnes extérieurs tel que la loi le permet.

La DGS amène son soutien à notre demande.

VOTE :

Administration Pour

CFDT pour

SUD pour

CGT pour

2020-CT1-AV-6) Don de jours de congé pour les aidants

Malgré nombre d'agent concernés limité à douze en 2019, l'administration souhaite cadrer le dispositif.

Une large information sera faite aux agents (intranet, passerelle de Mars).

La DGS s'est engagée à faire un bilan en instance

VOTE :

Administration Pour

CFDT pour

SUD pour

CGT pour

2020-CT1-AV-7) Ajustement organisationnel : DAJCP-DRH-DADST

L'administration transfère 2 postes du contentieux RSA vers le Sce Juridique. La CGT ne s'oppose pas à cet ajustement qui paraît logique. Cependant, nous mettons en avant les difficultés rencontrées par le Sce RSA depuis plusieurs mois et avons demandé du renfort en personnel pour cette petite équipe qui se retrouvera diminuée. L'administration nous affirme qu'un CDD sera positionné prochainement sur cette équipe.

VOTE :

Administration Pour

CFDT pour

SUD abstention

CGT abstention

2020-CT1-AV-8) Ajustement de l'organisation de la DRH : service emplois et accompagnement des parcours

L'ajustement proposé par l'administration est :

- l'ajout d'un poste mi-temps chargé de compétence
- un mi-temps chef d'équipe.

La CGT une fois de plus a demandé un bilan de toutes les demandes traitées par cette équipe. Ce bilan devrait nous être transmis au prochain CT.

VOTE :

Administration Pour

CFDT pour

SUD abstention

CGT abstention

2020-CT1-AV-9) Plan de formation 2020/2021

Le plan de formation qui nous a été présenté est le document d'orientation qui a pour but entre autre de permettre à l'ensemble des agents de se professionnaliser et d'évoluer professionnellement.

Il est structuré sur 8 axes :

- Accompagnement des changements organisationnels,
- Schéma Pénibilité/collèges,
- Accompagnement professionnel,
- Technicité de l'emploi,
- Organisation et relations professionnelles,
- Encadrement,
- Ressources numériques,

- Santé sécurité au travail.

Ce plan est sensé recouvrir l'ensemble des besoins de formation de nos champs de compétences professionnelles.

La CGT a questionné sur le tarif d'abonnement au réseau Idéal Connaissance.

Elle est intervenue pour :

- augmenter les formations des assistants familiaux.
- augmenter et étendre à tous les services qui le souhaitent les supervisions et régulation d'équipe (*La DGS nous a suivis sur cette demande.*)

2020-CT1-I-3) Bilan formation 2018/2019

Un bilan quantitatif nous a été présenté sur les années 2018 et 2019

222 sessions de formation en 2019 et 199 en 2018

Nous mettons en avant que ce chiffre s'il n'est pas accompagné du nombre d'agents concernés ne peut être analysé.

Concernant le nombre de demandes et le nombre de refus de formation il n'existe pas de précision dans le document.

Nous avons développé cela en expliquant que l'administration n'avait en général aucun retour des hiérarchies, pour les refus qui s'arrêtent généralement au niveau du N + 1. Nous avons demandé qu'un travail de lisibilité des refus soit engagé et vérifiable.

Après un long débat, le Président du CT propose que les agents envoient le double de leur demande de formation à la DRH (pour classement) afin d'avoir une idée plus précise du nombre de refus de formation.

La DGS a reconnu ce constat et a précisé qu'un travail de centralisation ou une clarification de procédures devait être engagé pour prendre en compte les refus de formation dans les bilans avenir.

VOTE :

Administration Pour

CFDT pour

SUD abstention

CGT pour

2020-CT1-AV-10) « Outre un rappel rapide aux principes fondamentaux de notre Constitution, une formation des cadres sur les libertés publiques notamment sur le droit de grève doit être organisée ». SUD

Il a été demandé à la DGS dans cette deuxième note de service portant sur les principes fondamentaux du droit de grève de faire état de façon claire de l'absence d'obligation des agents de se déclarer gréviste la veille.

La CGT a également rappelé les devoirs de notre employeur dans le cadre des préavis de grève, à savoir l'obligation de celui-ci : recevoir les personnels et les organisations syndicales durant le temps du préavis.

S'il est normal que l'administration exige le respect de la législation par ses agents gréviste, il est aussi normal que la CGT exige du Président BOUAD et de son administration de s'y conformer.

VOTE :

Administration Pour
CFDT pour
SUD pour
CGT pour

2020-CT1-AV-11) « Dans le cadre de la GPEC et la reconnaissance des compétences et du niveau demandé requis pour le recrutement de métiers spécifiques (CAP)), la CFDT demande le calibrage en C/C+ pour : les peintres, menuisiers, électriciens, jardiniers, serruriers, maçons, plombiers chauffagistes, ouvriers professionnels en maintenance des bâtiments scolaires, cuisiniers ». CFDT

La CGT a une nouvelle fois rappelé que pour des emplois spécifiques nécessitant une formation voire un diplôme pour accéder au poste, le calibrage des FRE se doit d'être en catégorie B. Ceci en reconnaissance du diplôme acquis et en parallèle avec l'emploi de cuisinier (CAP) (qui grâce aux agents et à la CGT) a été reconnu en catégorie B. L'administration malgré les interventions des syndicats a maintenu la catégorie C pour cette FRE.

VOTE :

Administration Contre
CFDT pour
SUD ne participe pas au vote
CGT abstention

2020-CT1-AV-12) « Nous demandons un règlement pour tous les agents de la collectivité concernant la lutte contre les contagions et la propagation de certaines maladies (gale, punaises de lit etc). Ce règlement devra faire état des remboursements de la totalité des frais engagés ainsi que le délais contraint ». CGT

La DEPE nous a informé qu'un travail était en cours suite au CHSCT pour l'écriture d'un protocole sur les questions de remboursements des frais liés à des contagions. La DGS dit que ce règlement sera présenté en instance au mois de juin. La CGT a mis en avant que ce règlement ne doit pas porter uniquement sur les remboursements de frais mais aussi sur les procédures à tenir en lien avec les missions professionnelles. Nous avons mis en avant la question de certains métiers à risque (exemple : les assistants familiaux) et avons demandé une équité pour tous dans le protocole à venir.

VOTE :

Administration pour
CFDT pour

SUD pour
CGT pour

DGADS

2020-CT1-AV-13) Internalisation du CLIC Uzès

La responsable du CLIC d'Uzès nous explique qu'il s'agit d'internaliser six personnes au sein du STA (3 à Uzès et 3 à Aramon). Ce CLIC est le dernier à être internaliser. La CGT ne remet pas en cause cette intégration. Cependant, nous avons mis en avant :

- les difficultés liées aux locaux.
- Le fait que des personnels PMI ait dû déménager les conduisant ainsi à travailler à plusieurs dans un bureau non approprié afin de garder une salle de réunion.

La question de leur rémunération a été discuté en ce qui concerne une possible perte liée à leur 13ème mois La DRH a affirmé qu'il en était tenu compte dans le salaire. En ce qui concerne les remplacements de postes, il nous a été assuré que les 6 postes en équivalent temps pleins seraient maintenus même lors d'un départ à la retraite.

VOTE :

Administration pour
CFDT pour
SUD pour
CGT pour

DGAML

2020-CT1-AV-14) FRE Chef d'équipe manutention M BONIFAY

Les organisations syndicales CFDT et CGT ont demandé le calibrage de la FRE (catégorie C) en catégorie C+ et B.

La CGT est favorable pour la catégorie B car c'est la seule façon de reconnaître et de valoriser le poste de chef d'équipe. Nous avons argumenté qu'outre le nombre d'agents encadrés il serait normal de reconnaître la technicité de l'emploi dans de telles FRE.

VOTE :

Administration pour
CFDT pour
SUD abstention
CGT pour

2020-CT1-AV-15) Plan de Mobilité de l'Administration (PMA)

Experte : Mme GUEZ

L'administration nous présente l'étude effectuée auprès des agents (43% ont répondu). On note que 44 % mettent plus de 30 mn à venir au travail entre autre.

L'administration communique concernant les axes qu'elle entend travailler :

- Communiquer et sensibiliser : par exemple former les agents à l'éco conduite,
- Proposer des services complémentaires : carte de transport collectif pour les déplacements professionnels,
- Diminuer les déplacements par exemple télétravail
- Optimiser le parc de véhicules et l'offre de stationnement : Voitures par pool géographique.
- Manager et processer le PMA

La CGT relève le nombre conséquent d'agent ayant des déplacements domicile/travail important. Nous avons également remarqué que notre département est rural et que sa couverture en transports publics est moindre.

Nous doutons sur le bénéfice que pourra emmener l'utilisation des véhicules de service par pools, afin de les mutualiser. La CGT souhaiterait qu'à contrario ces véhicules soient réparties au plus proche des utilisateurs comme actuellement.

VOTE :

Administration pour

CFDT pour

SUD pour

CGT abstention

2020-CT1-AV-16) « Les désagréments des open-space sont reconnus de tous, aujourd'hui, au NBA, cette configuration est dénoncée par les agents et demande d'avoir des conditions de travail correctes, un aménagement de cet espace est demandé (notamment l'isolation phonique et thermique) ». SUD

Cette question a été abordé également en CHSCT, les agents sont impactés par cet aménagement en termes de bruit et de confidentialité. M. Serre dit être ouvert sur cette réflexion, qu'il faut du temps pour s'approprier les locaux mais que les agents seront concertés afin de pouvoir si nécessaire effectuer des travaux pour les bureaux non fermés (entre autres).

VOTE :

Administration Pour

CFDT Pour

SUD Pour

CGT Pour

DGADCV

2020-CT1-AV-17) Transformation du pôle numérique des Archives Départementales

Experte : Mme BUGAT

Il s'agit pour la Directrice de modifier ce poste catégorie B en catégorie A et B. La charge de travail est croissante sur le pôle numérique, l'administration a de la difficulté à recruter sur un emploi statutaire. Il n'y a par ailleurs qu'un concours que tous les 3 ans. Enfin des besoins nouveaux émergent régulièrement en fonction de l'évolution technologique.

VOTE :

Administration Pour

CFDT Pour

SUD Abstention

CGT Abstention

2020-CT1-AV-18) FRE Surveillant de barrage

Experts : Ms THOMAS – BOURETZ

Présentation de la FRE afin d'en modifier le calibrage.

La CGT est revenue sur certaines qualités demandées dans le « savoir être » (calme et maîtrise).

Nous avons rappelé que cette FRE classée (B) ne pouvait être déclassée au motif qu'en interne seuls des agents en catégorie C étaient amenés à postuler. Les FRE sont des documents portant sur des emplois et non sur les opportunités de recrutement.

VOTE :

Administration Pour

CFDT Pour

SUD participe pas au vote

CGT contre

IV. Points pour information

DGS

2020-CT1-I-1) Point sur la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique

Le DAJAD présente un power point qui illustre un calendrier de cette transformation. (Jusqu'à publication des décrets pas de changements, mesures transitoires jusqu'en 2022). La loi sera mise en application et l'administration ne tentera pas de compenser les pertes (ex : examen des cas particuliers en CAP).

DGARI – DRH

2020-CT1-I-2) Apprentissage et politique emplois services civiques

L'administration va se rapprocher des centres de formation et des cellules DAPPUI des services potentiellement accueillants.

La CGT a demandé que dans la charte apparaisse la politique d'embauche de l'administration.

2020-CT1-I-6) «

DRH :

Réorganisation de cette direction : Au vu du malaise grandissant de cette direction, accompagné de nombreux épuisements et arrêts maladie des agents nous souhaitons, comme il était prévu qu'un point d'étape, nous soit fait.

Point du recrutement du DRH.

Mise en conformité des dossiers administratifs des agents ». CGT

Me PAPAIS rappelle les grands objectifs de la réorganisation de la DRH, (nouvel organigramme, gouvernance réformée, travailler ensemble). Le nouvel organigramme est maintenant mis en place, le service a été renforcée en poste (24 personnes arrivées – 13 partis) 5 postes encore vacants. Elle ne nie pas que ce service connaît un gros malaise et que les agents vont très mal. Pour elle, l'amélioration commence à se faire sentir (moins d'arrêt maladie depuis peu).

2020-CT1-I-7)

« Frais de déplacement : L'administration s'est engagée à rembourser les frais engagés pour les déplacements professionnels dans les 15 jours. Si toutefois certains dossiers restent en suspens nous demandons la prise en compte des frais bancaires pour les agents se trouvant en difficulté suite à ce non-paiement ». CGT

En ce qui concerne notre demande de prise en compte des frais bancaires engagés suite au retard, l'Administration nous a réaffirmé que les remboursements des frais de déplacements étaient devenus réguliers et fluides.

Nous réaffirmons que certains dysfonctionnements du logiciel perdurent, empêchant la saisie de nouveaux frais pour certains agents et entraînant des retards (depuis cet été).

La DGARI nous affirme qu'un point sera fait sur ces blocages et demande aux agents concernés de se manifester une nouvelle fois à la DRH, en non pas aux cellules d'appui.

Nous vous conseillons d'écrire par mail à la DRH avec copie à Mme PAPAIS (DGARI).

2020-CT1-I-8) Transfert du CAMPS

Mme PAQUIEN a fait lecture du message envoyé aux agents du CAMPS. Elle a ensuite explicité les difficultés et rebondissements que connaît le transfert de ce service. Reprenant au mois de juillet où il a été acté le transfert au CHU, puis, septembre où les premières difficultés sont apparues (problème financier en lien avec le budget présenté au CHU).

Dans le transfert le CHU demande un budget englobant tout financement de ce service, le report du transfert est donc poussé à l'autonome 2019.

Suite à cela un calendrier d'entretien individuel a été mis en place.

En fin d'année suite à une intervention du Directeur en CTE au CHU, Me Paquien a appris par les organisations syndicales, que le processus de transfert n'était encore pas acté par le CHU qui n'a pour l'heure pas de réponses sur les conditions qu'il avait posées sur ce transfert.

Ces deux conditions étant :

- Pas d'enveloppe supplémentaire au frais du CHU dans le cadre du transfert,
- Participation de l'ARS dans le financement global du CAMPS à hauteur de la ligne budgétaire à minima prévue par la loi, sachant que dans certains départements l'ARS dépasse le montant légal.

Pour le Conseil Départemental le transfert est toujours d'actualité, Me Paquien a précisé qu'il ne manquait pas 400 000€ mais entre 70 et 100 000€ dont une partie est en lien avec les consultations cartes vitales. Le Département s'est engagé à fournir un projet de budget état zéro en Mars.

Dans le même mois de Mars une réunion des trois administrations (ARS, CHU, CD30) aura lieu et la DGS s'est engagée à donner une réponse définitive aux agents début avril.

2020-CT1-I-9)

DGADS :

« Suite au mouvement social de juin 2019, la DGS avait écrit aux agents et aux organisations syndicales « Enfin l'examen des effectifs restants (soit 19 postes mais dont une dizaine pourrait être couvert par l'équipe mobile) se fera dans le cadre de la mise en place des préconisations de l'audit sur les politiques sociales et en fonction les évolutions qui seront apportées à la DGADS notamment au regard de l'équité territoriale. »

Nous demandons un point de situation comme annoncé qui tiendra compte de la totalité des postes dont parlait ce courrier ». CGT

A notre demande insistante de pouvoir lister les postes à pourvoir suite à l'AUDIT, l'Administration refuse mettant en avant qu'il s'agit d'une question traitée en CHSCT. Nous avons expliqué que ce dossier traite également de l'organisation du travail des équipes et par conséquent devrait être vu en CT. La DGS s'y est refusée.

« Perte de pouvoir d'achat des agents de la collectivité, depuis 2010 le point indice est bloqué et cela sera prolongé jusqu'en 2022. NBI réduite depuis le changement des zones urbaines sensibles. Qu'envisage notre département pour répondre à cette baisse de pouvoir d'achat ? » CGT

A cette interrogation la DGS et Le Président de l'instance ont mis en avant l'amélioration du pouvoir d'achat des agents grâce à la mutuelle, à la prévoyance mis en place par le Département.

2020-CT1-I-10) « Lors d'un CT en 2017 a été présenté la mise en place des Maisons de Service Public et l'expérimentation sur plusieurs territoires de l'accueil inconditionnel

de proximité. Un bilan devait être présenté. La mise en place des Maisons France Service, l'accueil social de proximité, interrogent sur la diversité des expérimentations faites sur les territoires sans retour et partages d'expériences sur les nouveaux territoires où des projets se montent (cf Projet Diderot). Nous demandons un retour sur les expérimentations faites et la garantie de l'équité de traitement des agents des différents territoires et du public reçu. »

CFDT

La DEPE précise qu'un point sera fait sur le projet de Maison Service Public à Diderot, qui va se concrétiser. Les partenaires sont d'accord pour faire un travail avec le CD, mais on ne connaît pas encore les modalités (permanences, point accueil...).

Nous restons interrogatifs sur le fonctionnement de cette maison de Service Public. Quel sera le rôle des agents du Département ? Comment sera organisé le travail avec les partenaires. Quel rendu de service public sera donné....

DGAML

2020-CT1-I-11)

« NBA : Les conditions d'accueil du public sont insuffisantes (seulement quatre bureaux) au regard des nombreux services amenés à recevoir du public, les agent.(e.s) sont inquiet.(e.s) de ne pouvoir exercer leurs missions, que comptez-vous faire ? » SUD

L'administration nous explique que 7 bureaux + 3 sont réservés à l'accueil au Public.. Il y a un grand nombre de visiteurs avec une journée plus impactée (jeudi). La moyenne journalière est de 150 personnes.

3 bureaux sont utilisés quotidiennement par 3 agents.

A notre question combien de service sont amenés à utiliser les bureaux pour recevoir le public : ? réponse : tous : (MNA – STA – MDPH -)

Pour la CGT les bureaux d'accueil doivent être adaptés en matière de sécurité autant pour l'usager que pour l'agent. Les bulles dites de confidentialité ne sont pas adaptées.

2020-CT1-I-12)

« DGAML – Direction des routes

Nous souhaitons un point de la réorganisation concernant les postes d'encadrement (postes de RDS, postes fonctionnels etc) ». CGT

L'administration nous informe d'une réflexion concernant la chaîne hiérarchique depuis mars 2019.

Au vu de cette réponse nous sommes très étonnés car aucune rencontre avec les organisations syndicales n'a été organisée. Le mouvement social en juin 2019, concernait de nombreux points revendicatifs et les seules rencontres avec l'administration ont été liées avec ceux-ci.

Nous apprenons donc à ce CT que la réflexion a été présentée dans les UT et qu'elle est en phase finale.

Nous nous retrouvons donc dans la même configuration que lors de la mise en œuvre de la phase 1, (aucune concertation avec les représentants du personnel) : *Présentation du projet aux agents et consultation uniquement à la fin de la démarche « pour validation », « circulez il n'y a rien à voir ».*

Dans le cadre de la phase 2, on peut supposer dès à présent une remise en cause d'un certain nombre d'engagements de la collectivité qui se fera ressentir lors de la présentation finale en instance.

En conclusion, des centres sont fermés, des périmètres de secteur ne sont toujours pas effectifs. Le matériels, les missions (fauchage, VH...), l'aménagement des CE ne sont pas organisés de manière réfléchie.

Aujourd'hui, en ne respectant pas ses engagements l'administration continue à dérouler sa réorganisation sans se préoccuper des conséquences pour les agents, le service public et ses usagers.

Point d'information

COVID19 :

Une cellule information est activée et se réunit très régulièrement. Des emails d'information seront envoyés aux agents. La CGT demande que toutes informations en lien avec l'épidémie en cours soient également envoyées par courrier aux agents des collèges qui persistent à avoir des difficultés dans leur accès à l'informatique